

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**BlueBay Funds - BlueBay Financial Capital Bond Fund
Q - EUR ISIN:LU1163205096,
une catégorie d'un compartiment de BlueBay Funds,
géré par BlueBay Funds Management Company S.A.**

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à vous assurer un rendement grâce à un mélange de stratégies : génération de revenus et croissance du montant initial investi. Il investit principalement dans des titres de créance négociables émis par des institutions financières qui versent un intérêt fixe ou variable.

Le fonds est géré activement et ne fait référence à aucun indice de référence, tout en tenant compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Le fonds vise à obtenir un rendement total d'un portefeuille de titres de créance subordonnés émis par des établissements financiers. Au moins les deux tiers des investissements du fonds porteront sur des titres de créance bancaire subordonnés qui paient un revenu relativement élevé et ont une note de type « investment grade » selon une agence de notation de crédit. Les titres de créance bancaire subordonnés comprennent, notamment, des obligations contingentes convertibles (dites obligations « CoCo ») de type Tier 1 et Tier 2 et des actions privilégiées perpétuelles américaines. Le fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif en actions et ne peut pas investir plus de 10 % de son actif dans les titres d'un même établissement financier. Le fonds remplit les conditions définies à l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, car il promeut des caractéristiques environnementales/sociales en s'appuyant principalement sur des exigences contraignantes. Les approches ESG appliquées incluent l'exclusion des émetteurs qui ne répondent pas à certaines considérations ESG en fonction de leur activité économique ou de leur comportement. En outre, le fonds restreint les investissements dans des émetteurs en fonction du résultat de l'évaluation ESG, effectuée lorsqu'un émetteur est considéré comme présentant des risques ESG très élevés. Le fonds mettra également en œuvre un Engagement ESG renforcé dans le cadre de son engagement actionnarial. Des informations complètes sur la sélection ESG appliquée par le fonds sont disponibles en ligne sur

www.bluebay.com/en/investment-expertise/esg/approach/.

L'évaluation ESG réalisée par le fonds fait partie de l'analyse de crédit au sens large. Les données provenant de fournisseurs d'informations ESG externes peuvent permettre de déterminer quels émetteurs sont

exclus dans le cadre de la sélection ESG appliquée. Toutefois, pour l'évaluation ESG des émetteurs, les données provenant des fournisseurs d'informations ESG externes ne sont utilisées qu'en tant que commentaire et ne déterminent pas la notation de risque ESG. Le fonds vise uniquement à investir dans des titres à revenu fixe qui contribuent à la réalisation des caractéristiques ESG promues par le fonds. Le fonds peut utiliser des produits dérivés (tels que des contrats à terme, des options et des contrats d'échange, liés à la hausse et à la baisse de la valeur d'autres actifs) pour obtenir, accroître ou réduire l'exposition à des actifs sous-jacents et peut donc créer de l'endettement, ce qui peut avoir pour conséquences de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds. Le gestionnaire du fonds s'assurera que l'utilisation de produits dérivés ne modifie pas sensiblement le profil de risque général du fonds.

Pour obtenir plus d'informations sur l'objectif d'investissement et la politique du fonds, veuillez vous reporter au prospectus.

Compte tenu de la complexité des mécanismes d'absorption des pertes et de l'absence de conditions harmonisées d'un émetteur à l'autre et d'une émission à l'autre d'obligations CoCo, le fonds convient uniquement aux investisseurs qui peuvent supporter le risque économique de perte de leur investissement dans le fonds. Par conséquent, les actions de ce fonds sont uniquement disponibles pour les Investisseurs institutionnels qualifiés et/ou les investisseurs suivants : (a) un investisseur averti ayant une connaissance moyenne des produits financiers concernés (un investisseur averti peut prendre une décision d'investissement éclairée en s'appuyant sur les documents d'offre réglementés et agréés, ainsi que sur ses connaissances et sa compréhension des facteurs/risques spécifiques mis en évidence dans ces derniers uniquement) ; ou possédant une certaine expérience du secteur financier ; ou (b) un investisseur expérimenté ayant une bonne connaissance des transactions et produits financiers concernés ; ou ayant une expérience du secteur financier ; ou s'appuyant sur des conseils de placement professionnels ; ou faisant partie d'un service de gestion de portefeuille discrétionnaire.

Si vous détenez des actions dans une catégorie qui verse des dividendes, nous prévoyons que tout revenu généré par le Fonds vous sera versé régulièrement. Pour les autres catégories d'actions, tout revenu du Fonds sera réinvesti pour faire croître votre investissement.

Vous pouvez acheter et vendre des actions lors de tous les jours ouvrables de Londres et du Luxembourg, sous réserve des conditions de la section Informations générales du prospectus.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient d'investir sur une durée inférieure à trois ans.

Profil de risque et de rendement

Le tableau de l'Indicateur synthétique de risque et de rendement montre le classement de la Catégorie en termes de risque et de rendement. Plus le classement est élevé, plus le rendement potentiel mais également le risque de perdre de l'argent sont grands. Le tableau utilise une méthode de calcul standard qui est utilisé par toutes les sociétés qui offrent ces Fonds au sein de l'Union européenne.

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé | Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La zone grisée dans le tableau ci-dessus montre le classement de la catégorie d'après l'Indicateur synthétique de risque et de rendement. Il est basé sur les fluctuations du cours de la catégorie dans le passé. La catégorie est classée 5, ce qui est généralement plus qu'une catégorie qui investit dans des titres de créance négociables émis par des sociétés ayant une qualité de crédit plus élevée (investissements

dans des titres de créance négociables de type « investment grade »), mais moins qu'une catégorie qui investit dans des actions. Veuillez noter que l'utilisation de telles informations passées ne permet pas de prévoir de manière fiable les performances futures de la catégorie. Son classement n'est pas garanti et peut changer au fil du temps. Même la catégorie la moins risquée n'est pas dénuée de risques.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement ne tient pas compte des éléments suivants :

- Le marché des titres de créance négociables de type « investment grade » ou à haut rendement peut parfois devenir illiquide, ce qui pourrait rendre difficile la vente de ces titres de créance négociables ou obliger le Fonds à les vendre à un cours moindre.
- Il peut y avoir des cas où une organisation avec laquelle, nous négocions des actifs ou des produits dérivés (en général, un établissement financier tel qu'une banque) s'avère incapable d'honorer ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes pour le fonds
- L'investissement dans des créances de banque de second rang, y compris des obligations CoCo, vous offre la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés grâce à la croissance de votre capital et à la génération de revenus. Néanmoins, il existe un risque que les

obligations CoCo puissent 1) être converties en actions ou inscrites de manière permanente, 2) ne pas être rachetées par l'émetteur à la date prévue, 3) retarder ou annuler le paiement des intérêts jusqu'à une date indéterminée, ce qui entraînerait une perte de revenus pour le fonds ainsi que celle de son investissement initial. En outre, les investisseurs en obligations CoCo peuvent subir des pertes avant les investisseurs qui investissent en actions et obligations de la même institution financière.

- L'analyse ESG de BlueBay peut s'appuyer sur les données fournies par des fournisseurs externes. Ces données peuvent être inexactes, incomplètes ou non disponibles et BlueBay pourrait évaluer les risques ESG des titres détenus de manière incorrecte.
- BlueBay peut subir un dysfonctionnement de ses processus, de ses systèmes et de ses contrôles, ou un tel dysfonctionnement dans une organisation sur laquelle le fonds s'appuie pour fournir ses services, ce qui peut lui générer des pertes

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.85%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

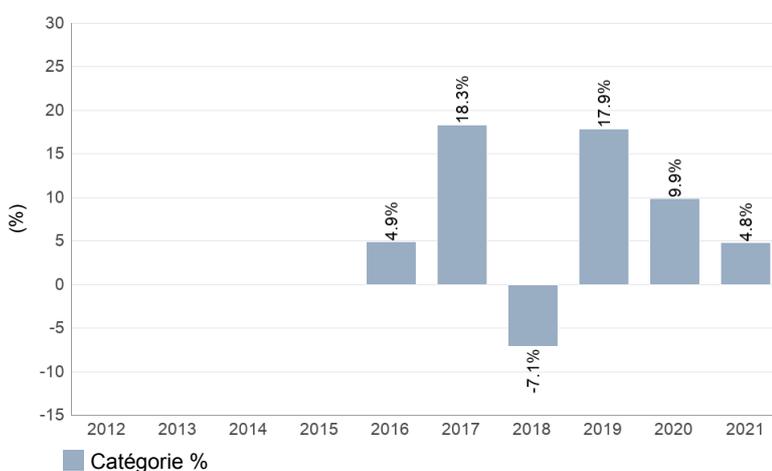
Les frais payés servent à couvrir les coûts de gestion de la Catégorie, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils entraînent une réduction de la croissance potentielle de votre investissement. Les frais d'entrée et de sortie présentés, sont des valeurs maximales. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Vous pouvez en savoir plus en consultant votre conseiller financier.

Les frais courants se fondent sur les charges fixes. Cette valeur peut varier d'une année sur l'autre. Ils n'incluent pas :

- Les coûts des transactions de portefeuille d'investissements, sauf dans le cas des frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente d'unités dans un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les frais, reportez-vous à la section 9 et à l'Annexe 2 du prospectus.

Performances passées



- La performance passée ne saurait laisser présager de la performance future
- La performance passée présentée, tient compte de tous les frais courants et commissions de performance, à l'exception des frais d'entrée
- La performance passée est calculée en EUR
- Le Fonds a été lancé en 2015. La Catégorie a été lancée en 2015

Informations pratiques

- Le Dépositaire du fonds est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des exemplaires du prospectus et des derniers rapports annuels et semestriels de BlueBay Funds en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en norvégien ainsi que d'autres informations pratiques telles que le dernier cours des actions, sont disponibles gratuitement au siège social de BlueBay Funds, 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg et sur notre site Internet, à l'adresse www.bluebay.com
- Les investisseurs potentiels devraient se renseigner sur les conséquences fiscales dans le pays de leur résidence et de leur domicile de l'achat, de la détention ou de la vente d'actions dans BlueBay Funds. La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur
- BlueBay Funds est un Fonds à compartiments multiples dont les actifs et passifs sont juridiquement distincts entre eux
- Le présent document décrit une catégorie d'actions du Fonds. D'autres catégories sont également disponibles dans ce Fonds. De plus amples informations sur ces catégories sont disponibles à l'adresse www.bluebay.com, où leurs documents d'informations clés pour l'investisseur sont également disponibles. Le prospectus et les rapports financiers sont préparés pour l'ensemble de BlueBay Funds
- BlueBay Funds Management Company S.A. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans ce document qui s'avère trompeuse, inexacte ou contradictoire avec les parties pertinentes du prospectus du fonds
- Tout ou partie de vos actions peuvent être converties dans une autre catégorie d'actions ou en actions de toute catégorie d'un autre compartiment de BlueBay Funds, sous réserve de votre éligibilité
- Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, ainsi que la composition du comité de rémunération sont disponibles à l'adresse <http://www.bluebay.com/en/corporate-governance/> et une version papier de la Politique de rémunération sera mise à la disposition des Actionnaires gratuitement sur simple demande.